

Bas-Rhin (France) une généraliste «anti-masque» radiée de l'Ordre

Compte Test - 2021-03-21 20:45:57 - Vu sur pharmacie.ma

Le Dr Eve Engerer, militante anti-masque, ne pourra désormais plus exercer la médecine puisque la Chambre disciplinaire de première instance Grand-Est l'a radiée du tableau de l'Ordre des médecins le 15 janvier dernier. Cette généraliste avait mis en ligne sur sa page Facebook des certificats de contre-indication du port du masque qu'elle avait elle-même signés en incitant les internautes à les utiliser. Cette praticienne a aussi été suspendue d'exercice durant 5 mois par l'Agence régionale de santé pour avoir examiné en septembre 2020 des résidents d'un Ehpad, sans respecter l'obligation de port du masque. D'après les signalements reçus par l'instance ordinale, elle aurait également refusé de porter le masque en venant au chevet d'un patient et lui aurait même «imposé de façon virulente de retirer le sien». «Le non-respect par le Dr Engerer de son obligation de porter le masque ne relève pas seulement d'une simple omission, mais est revendiqué et procède du caractère dogmatique de sa position», constate la Chambre disciplinaire dans sa décision. Dr Engerer qui associait le port du masque à un «rituel pédo-satanique» militait également ouvertement contre l'obligation vaccinale des nourrissons, comme elle a des pratiques que le Conseil de l'Ordre a qualifiées de charlatanisme. La généraliste n'a pas assisté à l'audience de la Chambre ordinale et elle ne s'est pas non plus fait représenter. Sa seule réaction était un post qu'elle a diffusé le 12 février dernier sur les réseaux sociaux par lequel elle dénonce un «vice de procédure volontaire».